
Utiliser des couches lavables en crèche collective au quotidien

Maison de l'Enfance « Les Coccinelles »

10 rue du 21 Novembre

57445 Réding

[Voir le site internet](#)

Elisabeth Buchheit

lescoccinelles@reding.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Maison de l'Enfance est un établissement Multi Accueil, proposant un accueil régulier ou occasionnel pour des enfants âgés de 0 à 6 ans et un accueil périscolaire et accueil de loisirs pour des enfants de 3 à 12 ans.

Elle est de ce fait, une structure originale, puisqu'elle regroupe ces différents services, permettant ainsi de répondre à des besoins de garde très différents.

Concernant les enfants non scolarisés (de moins de 3 ans), la structure a une **capacité d'accueil de 20 enfants par jour, avec une possibilité de dépassement de 10%, soit un accueil fréquent de 22 enfants**, ce qui représente actuellement un total de 140 enfants fréquentant l'établissement.

Parmi ceux-ci, pas moins de 95 portent encore des couches dont 40 environ en accueil régulier, 40 environ en accueil occasionnel fréquent, et une quinzaine en accueil occasionnel peu fréquent.

Fidèle à son profil « avant-gardiste », l'établissement a été le support depuis mars 2009 d'un projet de développement et d'utilisation de couches lavables pour nos petits chérubins.

Ce projet, sous l'impulsion de la **Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg** et porté par la **Commune de Réding**, à laquelle s'est associé l'ADEME, a nécessité une période d'essai de plus de huit mois, conjuguant les efforts de l'ensemble du personnel de la structure, ainsi que ceux du comité de pilotage et de la direction, afin de supprimer les différents inconvénients rencontrés lors de sa mise en place.

Aussi, avec l'accord des parents, nous avons testé ce système, en respectant toutes les normes d'hygiène et de sécurité que nous imposent les textes légiférant l'accueil des enfants en collectivité, afin de vérifier si tous les atouts énoncés sont réellement présents.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Ce projet consiste à développer l'utilisation de couches lavables pour remplacer les changes jetables.

Il nous a été présenté par Mme Sandrine CERRUTTI, domiciliée à Réding, qui a créé son entreprise de lavage, vente et location de couches «Mon Bébé Doux», et il nous a séduit pour ses différents atouts :

- d'une part, sur le plan écologique, il permettrait de réduire considérablement la quantité de déchets, ce qui semble primordial à l'heure où l'environnement est au cœur des préoccupations de toute la population.
- d'autre part, il semblerait que les couches lavables, dont les fibres naturelles (comme le chanvre), réduirait les risques d'allergies et d'irritations pour la peau des bébés.
- Enfin, les couches lavables devraient coûter moins cher que les jetables malgré le coût de l'entretien (tarification incitative effective en 2011 sur le territoire) !

Résultats quantitatifs

Sur le plan écologique :

La structure utilisait annuellement 22 000 changes jetables, soit un volume d'environ **70 litres par jour, ou 350 litres par semaine**.

La Crèche municipale présentait régulièrement **un bac de 660 litres** de déchets ménagers à la collecte hebdomadaire.

Les 200 couches lavables utilisées ne génèrent aucun déchet et leur pérennisation a permis **d'économiser un bac de 340 litres/semaine**.

Sur le plan financier :

Grâce au soutien financier de l'ADEME, le remplacement des changes jetables par des changes réutilisables a permis une **économie de 470 €/an**. Le concept a réduit de moitié le volume du bac de collecte (660 litres à 340 litres) et la facturation incitative (- 520 €).

Sans subvention, les coûts sont identiques.

Résultats qualitatifs

Au bout de huit mois de relevés pour la traçabilité des incon vénients et la comparaison entre les couches lavables et les jetables, et après avoir choisi le modèle qui nous semblait le mieux adapté à la majorité des enfants accueillis, nous sommes arrivés à la conclusion suivante : 3,9 % de fuites et rougeurs avec utilisations des jetables et 4,3% avec les lavables. Sur un panel de douze enfants, la différence était insignifiante.

Sur le plan budgétaire, le prestataire de l'entretien a respecté notre budget, aussi le projet a été adopté.

Nous avons alors **généralisé le projet à tous les enfants** qui fréquentent la structure, et utilisons les couches lavables depuis le **mois de septembre 2010**.

MISE EN OEUVRE

Planning

- **Juin 2008** : Présentation du projet par Mme CERRUTI Sandrine, domiciliée à Réding, qui crée son entreprise de lavage, vente et location de couches « Mon Bébé Doux »,

- **De septembre à décembre 2008** : Réunion des instances (Conseil Municipal, avis des services de PMI, création d'un Comité de Pilotage, avis d'une infirmière hygiéniste...)

- **Février à septembre 2009** : Début de l'essai avec 12 enfants dont les parents étaient volontaires. Mise en place d'un circuit pour les couches souillées à laver, installation de poubelles supplémentaires, réunions du comité de pilotage pour suivre l'évolution de l'essai, analyses bactériologiques pour contrôles sanitaires, comparaison de différents modèles de couches...

- **Septembre 2009 à janvier 2010** : Demandes de subventions (Communauté des Communes de Sarrebourg, ADEME, CAF...) ; Réunions d'informations à visée des usagers de la structure. Organisation d'études comparatives sur les couches jetables.

- **Janvier à juin 2010** : Adoption du projet, rédaction d'une convention (cahier des charges) entre le prestataire d'entretien et la commune de Réding ; Modification du règlement intérieur, courriers adressés aux parents en vue de la pérennisation du projet à la rentrée de septembre 2010.

Moyens humains

Moyens financiers

Jusqu'en 2010, la Ville de Réding était assujettie à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et à la redevance spéciale (basée sur le volume de déchets valorisables et résiduels produits par an par les différents lieux de production).

Depuis le 1er janvier 2011 la Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg a mis en place la redevance incitative sur les déchets résiduels et la facturation à la levée.

Comparatif de l'emploi de couches lavables et de couches jetables :

Couches lavables :

- Achat : 3 000 € TTC / 3ans, subvention de 1 500 € de l'ADEME, soit 1 500 €, soit 500 €/an, à la charge de la mairie, + 150 € de couches jetables
- Lavage : 2 000 € TTC/ an
- Déchets : 41 levées d'un bac de 340 L, soit 620 € TTC
- **Total : 3 270 € TTC**

Couches jetables :

- Achat : 2 600 € TTC/an
- Lavage : /
- Déchets : 41 levées d'un bac de 660L, soit 1 140 € TTC
- **Total : 3 740 € TTC**

Moyens techniques

Il faut savoir que le change se compose d'une **couche externe** dont la partie extérieure est imperméable, d'un lange plié en fibre végétale et d'un **film superposé** que l'on jette dans les toilettes en recueillant les selles quand il y en a. Dans le cas contraire, il est lavable également et peut être réutilisé 4 à 5 fois.

Ce recueil des selles, pour pouvoir les écarter du circuit de lavage, était difficile à accepter par certains membres du personnel.

Il nous a fallu du temps et de l'énergie jusqu'à ce que l'intérêt écologique et l'intérêt de l'enfant prennent le dessus, ainsi que l'organisation interne du circuit du linge et des déchets ne s'améliorent. (Il a fallu prévoir des poubelles à couches supplémentaires, ainsi que des poubelles avec sac hydrosolubles près des plans de changes pour les couches qui allaient au lavage, etc...)

D'autre part, il a fallu convaincre les parents, et **trouver le modèle le plus adapté à nos besoins**. Il est vrai que les parents mettaient systématiquement les érythèmes fessiers sur le compte des couches lavables sans tenir compte des poussées dentaires ou des diarrhées, par exemple.

Nous avons dû changer trois fois de modèles car nous avions énormément de fuites et de rougeurs au début (les fermetures à « velcro » n'étaient pas fiables, les élastiques trop serrés...).

D'autre part, les couches neuves auraient dû être lavées plusieurs fois avant la première utilisation, et manifestement cela n'avait pas été fait. En plus, la prestataire avait un problème avec le dosage de son désinfectant, ce qui enlevait l'imperméabilité des couches.

Partenaires mobilisés

Le partenaire principal de ce projet est Mme Sandrine CERRUTI qui est à l'origine de cette opération. Elle est fournisseur de couches et créatrice de différents modèles.

Toutefois la mise en place de ce système résulte de la participation des représentants de la Communauté des Communes de Sarrebourg, ainsi que de M. SPRENG, maire de Réding et des Conseillers Municipaux. Il a fallu également solliciter une infirmière hygiéniste et le pédiatre pour s'assurer de l'innocuité des couches lavées et valider le protocole d'entretien.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Pour pouvoir réellement comparer notre organisation, il faut tenir compte du fait que l'entretien des couches est effectué par une tierce personne ; en effet, s'il avait fallu mobiliser un membre de l'équipe pour le nettoyage, le séchage et le rangement des couches, nous aurions dû recruter une personne et calculer les charges professionnelles qui s'en suivent. De ce fait, le coût de l'opération aurait été trop élevé, et ce projet n'aurait pas pu aboutir.

Par contre, à l'heure actuelle, nous servons en quelque sorte de « vitrine » pour les particuliers et plusieurs parents ont adopté ce type de changes, en assurant l'entretien eux-mêmes bien sûr.

A l'heure actuelle une dizaine d'enfants portent des couches jetables personnelles, tout en étant accueillis dans notre crèche. Il s'agit en général d'enfants en accueil occasionnel fréquentant peu souvent la structure ou des accueils fréquents mais sur de courtes durées (moins de 3 heures).

Difficultés rencontrées

.

Recommandations éventuelles

Sur le plan humain :

Une des difficultés majeures résidait dans la conviction des membres du personnel.

En effet, après avoir essuyé plusieurs échecs avec les premiers modèles utilisés, ainsi que les problèmes d'étanchéités dus au désinfectant après la généralisation du projet, les aspects négatifs prenaient le dessus. Le personnel ne savait plus quoi répondre aux parents mécontents du linge supplémentaire à laver, de même que

l'agent d'entretien de la structure en avait assez de devoir laver les draps après chaque sieste... D'autre part ce projet ne leur appartenait pas, il leur avait été imposé.
Le contact devenait difficile avec la prestataire du service de nettoyage des changes, ainsi qu'avec certains parents, opposés à l'utilisation des couches lavables.

Aussi, l'intervention de Mme Nadia VILLEMIN, Chargée de Mission Prévention Pôle Déchets de l'arrondissement de Sarrebourg et de son collègue M. Hyacinthe HOPFNER, avec la collaboration de M. Denis LOUTRE, conseiller municipal de la commune de Réding et représentant à la Communauté des Communes de Sarrebourg, a été très bénéfique.

L'organisation de réunions afin d'améliorer la communication avec les parents, ainsi que leur proposition de « former » le personnel à l'encadrement des stagiaires, de même que leur échanges avec la prestataire, la visite de ses locaux a permis que l'ensemble de l'équipe persévère dans le maintien du projet.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | COUCHES
LAVABLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julien RUARO

julien.ruaro@ademe.fr

Direction régionale Grand Est